

## Conseil d'école du 3 décembre 2013 18h - école Saint Exupéry CHAURAY

### Les membres du conseil d'école :

M. Paquet inspecteur de l'Education Nationale, absent excusé.

### Les enseignants de l'école :

M. Gendron, Mme Laucoin, Mme Jozeau ,M. Houitte, Mme Lalande, M. Biraud, Mme Huort, M. Decroix, M.Auchatraire, Mme Haas, Mme Renaudeau, Mme Jumeaux.

Absentes excusées : Mme Menay-Gadolet, Mme Arrivé, Mme Millet, Mme Texereau.

### Les parents élus aux élections du 14 octobre :

Titulaires Mr Ferret, Mme Racque, Mme Renault , Mr Monteil, Mme Pichon, Mme Métayer-Mirtil , Mme Rabosseau, Mr Brosseau, Mme Musellec , Mme Félix, Mme Caron, Mme Michel, Mme Brothé, Mme Guillemet

Absents excusés : Mme Perdriaux, Mme Hochedez, Mr Vollé, Mme Verdeau, Mme Cousin

### L'équipe municipale :

Mr Brossard : Maire (Excusé)

Mme Mathé : Adjointe aux affaires scolaires

M. Toribio : Directeur général des services

M. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

M. Mathieu : Délégué Départemental de l'Education Nationale

A. Ruault : Directeur de l'école et Président de séance

A. Jumeaux: Secrétaire de séance

### **Ordre du jour :**

Les rythmes scolaires

Résultats des élections au conseil d'école

Effectifs

Règlement intérieur de l'école

Projets pour l'année 2013-2014

Liaison CM2-6ème

Projet éco école

Projets de travaux et équipements

**Question du comité des parents élus :**

Demande d'intervention du policier municipal le soir devant l'école.

### **Rythmes scolaires :**

Les principes de la nouvelle organisation du temps scolaire:

24H d'enseignement sur 9 demi-journées. (Mercredi)

Des journées de 5H30 maximum

Des demi-journées de 3H30 maximum

1 pause méridienne de 1H30 minimum

Des Activités Péri Scolaires de 3H à la charge des communes

Des Activités Pédagogiques Complémentaires d'1H à la charge des enseignants

Un délai supplémentaire a été annoncé par le ministère de l'Éducation permettant de poursuivre les discussions sur le rythmes jusqu'au 31 Janvier 2014.

La municipalité a fait une demande de dérogation pour avoir la possibilité d'avoir des journées de 6 h. Différents scénarios ont été présentés aux enseignants de l'école le 17 octobre. Le scénario 4 avec des APS d'1h30 en partageant l'école en 2 parties sur 2 après midi répond aux contraintes de la municipalité. 3 réunions ont eu lieu en mairie avec les élus, des enseignants, des parents d'élèves, Mr Paquet, l'inspecteur et/ou Mr Pagot, le conseiller pédagogique.

Les enseignants ont proposé 3 scénarios différents en tenant compte des contraintes de la mairie et répondant aux attentes des enseignants : journée régulière, APS de 45mn à 1h, temps d'enseignement différents du temps APS.

M. Toribio précise que les différents scénarios proposés par la mairie et les enseignants sont en ligne sur le site de la mairie de Chauray, ainsi que les résultats du sondage proposé aux familles et des synthèses des 3 rencontres de ces derniers jours.

Les parents d'élèves seront informés mi-décembre de la date de la prochaine réunion prévue en janvier 2014.

Fin janvier, la mairie transmettra son projet au directeur académique. En cas de désaccord, le conseil d'école peut présenter un projet. Le directeur académique décidera de l'organisation du temps scolaire.

### **Résultats des élections au conseil d'école**

Il y a eu 244 votants sur 644 inscrits, 37,88 de participation (42,83 % de participation en 2012-2013)

### **Effectifs**

A ce jour, il y a 350 élèves à l'école Saint-Exupéry (dont 11 élèves de Clis)

L'année dernière, il y avait 348 élèves dont 12 élèves de Clis.

Il est à noter qu'il y a eu en ce début d'année des nouvelles inscriptions (6) et radiations (4).

Actuellement, 7 enfants de la communauté des gens du voyage sont inscrits.

CP Mme Laucoin 25 élèves

CP Anne Sophie Arrivé et Rachel Maillet 25 élèves

CP – CE1 Yann Gendron 27 élèves

CE1 Béatrice Jozeau 26 élèves

CE1 Jean Pierre Houitte 25 élèves

CE1-CE2 Julie Menay-Gadolet et Rachel Maillet 26 élèves (14+11)

CE2 Arnaud Biraud 28 élèves

CE2 Sandrine Huort 27 élèves

CM1 Olivier Decroix 26 élèves

CM1 Karine Lalande 26 élèves

CM1-CM2 Aurore Renaudeau et Pascal Perez 26 élèves (14+11)

CM2 Sophie Millet et Rachel Maillet 27 élèves

CM2 Karim Auchatraire 27 élèves

CLIS Aurélie Jumeaux 11 élèves

Taux d'encadrement : 26,07 élèves par classe (25,8 l'année dernière)

Pour demander une nouvelle ouverture, il faudrait 365 élèves.

A ce jour, les prévisions pour l'année prochaine sont :

61 CP, 55 CE1, 80 CE2, 70 CM1 et 69 CM2 pour un total de 335 élèves

Présentation des autres adultes de l'école

- Françoise Texereau : enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté ). Mme Texereau est affectée au secteur de Chauray / Chaban et le secteur de La Crèche. (1200 élèves)

Le réseau est constitué d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée aide à dominante pédagogique (maîtresse E).

Une aide pédagogique peut être mise en place en petit groupe en lien avec le travail de la classe pour une période (entre 2 vacances). Le projet d'aide peut être reconduit si besoin. Les interventions se font prioritairement sur les classes de GS (prévention), CP, CE1 et CE2.

- Fabienne Haas : est présente à mi-temps sur l'école sur un poste adapté. Elle travaille avec des petits groupes d'enfants et avec les enfants du voyage.
- Nadine Taveau : psychologue scolaire et Nathalie Thomas : psychologue scolaire pour les élèves de la CLIS. La psychologue scolaire cherche ce qui peut bloquer l'enfant pour apprendre. Elle fait des bilans et des suivis sur le temps scolaire, elle travaille sur les relations avec les familles.
- Mme Luer: médecin scolaire pour le secteur de Niort
- Sonia Niethammer : enseignante référent qui assure le suivi de scolarité des enfants handicapés ;
- Marylène Augereau et Jacqueline Blanché: Aides à la Vie Scolaire pour les élèves de la CLIS

Djamila Colombo, Danielle Court et Françoise Tronchin: Aides à la Vie Scolaire pour des élèves de CE1, CM2, CM1

### **Règlement intérieur.**

L'entrée des élèves se fait le matin à 8h50 par le portillon. Des adultes assurent la surveillance à l'entrée de l'école et dans la cour. Le portillon est fermé le soir à 16h30.

La sortie des classes dans les 2 bâtiments se déroule bien avec la carte. (En cas de perte, il ne faut pas hésiter à en demander une autre). La remise des enfants aux familles se déroule aussi sans difficulté.

Quand un enfant n'a pas sa carte de sortie et que les parents ne sont pas joignables, l'enfant va en garderie. Le soir, il n'y a plus d'enfant dans les cours de l'école.

Vote du règlement de l'école : le règlement est accepté à l'unanimité.

M. Mathé précise qu'il y a une nette amélioration concernant le fonctionnement de la garderie depuis la mise en place d'activités. Cela a demandé l'achat de matériel et la présence de 4 agents communaux, mais les enfants semblent satisfaits et il y a aujourd'hui un véritable échange entre les enfants et les agents. Les parents sont conscients de ce changement.

### **Projets d'actions pour l'année :**

<sup>35</sup><sub>17</sub> 4 classes de l'école sont affiliées à l'USEP, association sportive pour les écoles primaires et vont participer à des rencontres inter classes ou de masse (rencontres athlétisme en mai, rugby ...) avec des objectifs civiques ( respect des autres, des règles...)

<sup>35</sup><sub>17</sub> Visite de l'exposition et ateliers à Saint Marc La Lande pour toutes les classes de l'école.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Éco-Ecole : l'école s'est inscrite au programme éco-école. Après le thème de l'eau, le sujet travaillé cette année sera celui de l'alimentation. Ce projet nécessite la participation de volontaires dans l'équipe enseignante, parmi les délégués d'élèves, ainsi que parmi les parents d'élèves. Un appel à candidature est lancé.

La 1ère réunion des éco délégués élèves aura lieu jeudi 15 novembre à midi. Une réunion avec tous les éco délégués sera fixée avant la fin du trimestre.

Parents volontaires : M. Ferret Christian, Mme Pichon Caroline, Mme Rabosseau Sandrine, Mme Brothé Marie, Mme Guillemet Véronique et Mme Racque.

L'école suit cette année encore le tour du monde d'une famille en catamaran. Des échanges par mail, par visioconférence ont déjà eu lieu...

<sup>35</sup><sub>17</sub> Spectacles au CAC et JMF : toutes les classes de l'école vont participer à un spectacle au CAC ou au JMF.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Projet fédérateur danse en cours " autour du hip hop" avec 2 compagnies de danse ( L2 à Poitiers et Ego sur Niort) avec "restitution" après 6 ou 7 séances.

<sup>35</sup><sub>17</sub> « École et cinéma" pour les CP, les CP-CE1, les CE1, les CE1-CE2, les CE2, CE2-CM1, CM1-CM2, CM2 et les Clis. Il y a 3 séances par an au cinéma de La Crèche.

2 classes ( CM1 et CM2) vont participer à un festival cinéma jeune public à La Crèche en novembre.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Participation de classes au prix littéraire de la CAN sur le thème de « partir » avec vote en avril

<sup>35</sup><sub>17</sub> Activité canoë kayak en mai et juin pour les CM2 à Echiré

<sup>35</sup><sub>17</sub> Correspondances avec des classes de l'école d'Aiffres pour les CE1 (Mme Baby) et CE1-CE2 (Mme Gadolet-Menay)

<sup>35</sup><sub>17</sub> Lecture de livres pendant la pause méridienne pour les élèves de CP et CE1 par les bénévoles de l'association « lire et faire lire » ;

Le site de l'école est réactualisé régulièrement, des informations sur la vie de l'école sont en ligne.

Les sorties sont financées par les parents d'élèves (coopérative), l'association de parents (sous forme de subvention) et par la municipalité (qui verse un peu plus de 31 euros par enfant).

De plus, la plupart des sorties ne pourrait pas se faire sans la mise à disposition d'un car par la municipalité et sans la grande disponibilité du chauffeur : M. Fédeau.

### **Projets de travaux et équipements**

Les bâtiments :

- 2<sup>ème</sup> tranche de peinture réalisée à l'extérieur
- 2 classes repeintes (M. Biraud et Mme Lalande)
- Travaux d'isolation

### **Questions du comité des parents élus :**

#### **La sécurité devant l'école, les parents demandent l'intervention du policier municipal.**

Il s'agit d'un problème global sur les 2 écoles : très important en maternelle, et moindre en élémentaire. Certains parents manquent de civisme en se stationnant à des endroits inappropriés changeant l'entrée des élèves dans les écoles.

Les parents souhaiteraient la présence du policier municipal aux heures d'entrée et sortie des écoles. Mme Mathé et M. Toribio expliquent que l'intervention de M. Stephan (policier municipal) n'est pas prévue chaque jour, par contre ponctuellement il pourrait être présent afin de sensibiliser les parents concernés. Ils sont conscients de ces problèmes devant les écoles, eux-mêmes ont fait le même constat. Ils vont continuer leurs interventions également.

La mairie a pris note de la demande des enseignants concernant la sonnerie qui n'est pas assez forte dans la cour de récréation.

Le secrétaire : Aurélie Jumeaux

Le président de séance A.Ruault